

Bulletin municipal

La Devise

N°3 – décembre 2020



LA DEVISE

www.la-devise.fr



P. 28 – Vie intercommunale



P. 26 – Vie scolaire



P. 42 – infos pratiques



À l'occasion de l'anniversaire de la mort du Général De Gaulle - 9 novembre 1970 -, beaucoup de témoignages font revivre cette période de la guerre et des années de reconstruction de notre pays.

Enfant, papa prisonnier en Allemagne, j'ai grandi dans ces moments difficiles de l'occupation et vécu la libération comme une grande victoire avec l'image du Général De Gaulle comme libérateur.

En effet, si les troupes alliées débarquaient sur les côtes normandes le 6 juin 1944 et gagnaient Paris à la poursuite de l'ennemi vers l'Allemagne, notre région ne sera libérée qu'en septembre – sauf bien sûr les poches de résistance de Royan et de la Rochelle.

De septembre 1944 à mai 1945, Vandr  héberge 200 hommes – résistants F.F.I. (*forces françaises de l'intérieur*) puis 26^{ème} régiment d'infanterie – leur mission : avec d'autres repartis sur le front, contenir la poche de La Rochelle où stationnaient plus de 20000 soldats allemands autour de la base sous-marine.

Nous avons vécu cette période au rythme des accrochages, des fusillades, des bombardements comme celui de Royan le 5 janvier 1945 par les forces alliées. J'ai encore dans les oreilles le bruit des vagues de bombardiers Lancaster qui allaient déverser 1600 tonnes de bombes sur la ville.

Tout le centre de la ville est rasé (*plus de 1000 morts et des centaines de blessés*).

Fort heureusement, grâce à la ténacité, à l'habile négociation du capitaine de vaisseaux Hubert Meyer côté français et à la désobéissance du contre-amiral Schirlitz côté allemand (*il avait pour ordre de faire sauter la ville en cas d'attaque*) les tours de La Rochelle ont été épargnées.

Le Général De Gaulle fera une première visite en terre charentaise en septembre 1944 afin d'encourager les troupes et le 22 avril 1945 avec le Général de Larminat pour célébrer la victoire des combattants de la poche de Royan.

Le 23 juillet 1945, il est accueilli en héros à la Rochelle, la ville avait été libérée le 7 mai, la veille de l'armistice.

En 1948, il sera à Saint Jean d'Angély, Surgères, La Rochelle et Marans. Il viendra à Fouras en 1950.

Sa dernière visite en tant que Chef de l'État aura lieu les 13 et 14 juin 1963 de Jonzac à La Rochelle en passant par Saintes où 15000 personnes étaient rassemblées.

Il s'arrêtera à Vandr  où bien sûr, la place était trop étroite pour contenir la population venue saluer le Général.



Le Général De Gaulle lors de sa venue à Vandr 

André Boutteaud

Mot du Maire



Bonjour à tous,

L'année 2020 se termine et nous ne pourrons oublier cette période qui marquera l'histoire de notre pays et du monde.

J'aimerais sincèrement vous remercier, vous, citoyens de La Devise, et vous féliciter d'avoir respecté les règles imposées pour sauver des vies. Ce respect a fait que notre territoire n'a quasiment pas été touché, donc merci à tous.

Je tiens à encourager nos artisans et nos commerçants qui ont redoublé d'efforts pour s'en sortir. Je souhaite que les mois à venir leur permettent de retrouver beaucoup de clients parce qu'ils ont encore l'énergie. Merci à eux.

La nouvelle équipe municipale n'entre pas dans un début de mandat facile mais elle s'est bien adaptée. Nous avons organisé réunions de conseils et réunions de commissions en visioconférence ou par petits groupes de travail. C'est ainsi que les dossiers 2020 ont pu être menés.

Pour respecter notre programme, nous continuons de travailler et, préparons les petits et gros dossiers pour 2021, en souhaitant retrouver un fonctionnement normal au plus vite. Vous pouvez compter sur nous.

Un point positif : Les enfants, l'école et son équipe enseignante gérée parfaitement par la directrice, Karelle Robin. Dans un contexte compliqué, l'équipe enseignante a su fournir aux enfants un enseignement adapté et de qualité. La majorité des parents a apprécié ce travail.

Je terminerai par nos aînés. La privation des visites et du dialogue vous ont manqué, mais vous avez toujours le sourire. Vous avez su vous adapter à la situation et, vos remarques et gestes d'amitiés sont toujours présents.

Merci à vous tous et sincèrement je vous souhaite ainsi qu'à vos proches une excellente année 2021.

Pascal TARDY

Sommaire

Vie municipale	p. 2
Dossier spécial	p. 24
Vie scolaire	p. 26
Vie intercommunale	p. 28
Vie économique	p. 31
Vie associative	p. 32
Infos pratiques	p. 42

Mairie de La Devise

7 rue Charles-Henri Percheron
Vandré
La Devise 17700

☎ : 05 46 68 84 58

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi et Jeudi :
14h00 à 17h00

Mercredi :
10h00 à 12h00

Vendredi :
9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

Conseil municipal

Gouvernance :



DECOURT Isabelle

1^{ère} adjointe,
*en charge des affaires
scolaires et périscolaires,
sociales et culturelles*



BAS Sylvain

2^{ème} adjoint,
*en charge des bâtiments et de
l'urbanisme*



TARDY Pascal

Maire de La Devise

7^{ème} vice président en charge des bâtiments, équipements et voiries à la CDC Aunis Sud



BERETTI Lydia

3^{ème} adjointe,
*en charge de la
communication, qualité de vie
et des manifestations*



SAMAIN Philippe

4^{ème} adjoint,
en charge de l'environnement

de La Devise

Conseillers Municipaux :



BOUTTEAUD
Louis



GRELET
Aurélien



MASSE
Gérard



CHAMPOUDRY
Louisette



JOUBERT
Emmanuel



ROUARD
Alexandra



DAMPURE
Guillaume



MADEUX
Samuel



SIVADIER
Amandine



DUBOIS
Richard



MAINARD
Nadine



STUMPERT
Gislaine



FRITSCH
Aurélie



MINISCLOUX
Astrid

Suppléants :



AUDUC
Christine



BLANCHET
Patrick

Commissions

Quel est le rôle des commissions municipales ? ●●●●●●●●●●

Elles sont destinées à faciliter le fonctionnement du conseil municipal dans le cadre de la préparation des délibérations.

Les commissions municipales sont des commissions d'étude. Elles ont un rôle consultatif et donnent un avis sur les affaires relevant de leur domaine de compétence, devant être soumis au conseil municipal. Elles ne disposent d'aucun pouvoir propre, le conseil municipal étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune.



Elle sont créées au conseil municipal après l'élection du Maire et des adjoints.

Quelle est la composition d'une commission ? ●●●●●●●●●●

Chaque commission est composée généralement de 6 membres (soit l'adjoint responsable de la commission et 5 conseillers : 4 membres pour la majorité et un pour la minorité). Chaque conseiller est à même de choisir deux ou trois commissions dont il fera partie.

Liste et composition des commissions municipales : ●●●●●●●●●●

Voirie	Bâtiments	Urbanisme	Aménagement Tourisme Commerces/artisanats	Affaires scolaires et périscolaires
Pascal TARDY	Sylvain BAS	Sylvain BAS	Pascal TARDY	Isabelle DECOURT
<i>Routes Espaces verts</i>	<i>Patrimoine Travaux et entretien</i>	<i>Urbanisme PLUIH</i>	<i>Réserve foncière/habitat Gestion/acquisition Location/session Zone artisanale Commerce/artisanat Tourisme vert</i>	<i>Périscolaire Scolaire Restauration scolaire /jeunesse</i>
Isabelle DECOURT Gérard MASSÉ Emmanuel JOUBERT Richard DUBOIS Philippe SAMAIN Alexandra ROUARD	Alexandra ROUARD Samuel MADEUX Emmanuel JOUBERT Philippe SAMAIN Aurélié FRITSCH Nadine MAINARD	Samuel MADEUX Isabelle DECOURT Gérard MASSÉ Louis BOUTTEAUD Amandine SIVADIER	Astrid MINISCLOUX Louis BOUTTEAUD Philippe SAMAIN Aurélié FRITSCH Alexandra ROUARD Louissette CHAMPOUDRY	Alexandra ROUARD Amandine SIVADIER Lydia BERETTI Ghislaine STUMPERT

municipales

Culture Social	Communication Qualité de vie Manifestations	Environnement	Finances	Santé Médical
Isabelle DECOURT	Lydia BERETTI	Philippe SAMAIN	Pascal TARDY	Pascal TARDY
Associations Médiathèque Aide sociale CMJ	Site Internet Bulletin municipal Fleurissement Animations Cimetière	Entretien des haies et fossés Gestion de l'eau Biodiversité/chasse Bois de la Bastière	Budgets Maîtrise des dépenses	
Ghislaine STUMPERT Nadine MAINARD Samuel MADEUX Lydia BERETTI Guillaume DAMPURÉ Aurélien GRELET	Guillaume DAMPURÉ Samuel MADEUX Aurélien GRELET Ghislaine STUMPERT Astrid MINISCLOUX Nadine MAINARD Louissette CHAMPOUDRY	Richard DUBOIS Gérard MASSÉ Louis BOUTTEAUD Lydia BERETTI Aurélien FRITSCH Emmanuel JOUBERT	Amandine SIVADIER Louis BOUTTEAUD Lydia BERETTI Louissette CHAMPOUDRY	Aurélien FRITSCH Amandine SIVADIER Ghislaine STUMPERT



Conseil Municipal Jeunes

Visite de l'Élysée ●●●●●●●●●●

Le mandat du Conseil Municipal Jeunes 2017-2020 se terminant et après avoir emmené les jeunes élus au Sénat et à l'Assemblée Nationale en 2018, Samuel MADEUX, le référent, souhaitait leur offrir une visite du palais de l'Élysée.

C'est en février 2019 que tout commença par un courrier au Président de la République pour solliciter une visite. Il aura fallu une relance début septembre

pour avoir une réponse positive à notre demande, par courrier, le 13 septembre 2019. Nous étions conviés, avec les jeunes élus du CMJ de St Pierre La Noue, à nous rendre à Paris. Après de nombreux appels pour obtenir un RDV auprès du secrétariat du commandement militaire de la Présidence de la République, nous validions enfin notre visite pour le **vendredi 07 février 2020**.



Entrée principale du palais de l'Élysée



Salle du conseil des Ministres

Ce sont 21 jeunes élus au total, regroupant les 2 communes, et 18 adultes qui sont partis ce vendredi 07 février au départ de la Gare de Surgères en direction de Paris Montparnasse pour une journée bien rythmée :

A notre arrivée à la gare à 11h35, nous avons déjeuné à la brasserie Bouillon Chartier puis nous sommes rendus au palais de l'Élysée pour une visite décalée à 15h30 au lieu de 14h30 à cause de l'agenda du Président. Compte tenu de sa présence, la visite a été écourtée et nous n'avons pas pu voir tous les salons du site. Un petit regret pour les

jeunes qui auraient aimé rencontrer notre Président Emmanuel MACRON mais le CMJ de St Pierre La Noue a pu remettre au guide des pots de miel de leur rucher et le CMJ de La Devise, par l'intermédiaire de Marie Véronique, une galette charentaise.

À l'issue de cette visite, nous avons rendez-vous au musée de l'Homme où nous avons pu admirer l'exposition permanente « Je Mange Donc Je Suis ».

Ensuite, au Trocadéro, nous avons pu assister à une vue magnifique de la TOUR EIFFEL illuminée et clignotante.

Enfin, nous avons regagné la gare pour prendre le TGV à 20h27 en direction de Surgères.



Nous remercions :

- L'ensemble du personnel du palais de l'Élysée pour leur accueil et disponibilité malgré l'emploi du temps contraint du Président,
- Notre adjoint Gaël THOMAS, pour avoir assuré la logistique dans nos déplacements en métro,
- Les jeunes élus pour leur sérieux, les adultes présents pour avoir assuré les photos et l'encadrement,
- Le Vandré Football Club qui a assuré la gestion financière du déplacement,
- Les municipalités de LA DEVISE et ST PIERRE LA NOUE pour avoir financé une bonne partie de ce voyage pour les jeunes élus.



L'ensemble des participants sur le perron de l'Élysée

ELYSEE



**PRESIDENCE DE
LA REPUBLIQUE**

LIBERTE EGALITE FRATERNITE

Rétrospective ●●●●●●●●

La semaine suivant cette visite magnifique, soit le 15 février 2020, les membres de la commission CMJ de La Devise avaient convié à la salle de St Laurent de la Barrière les jeunes élus des mandats 2015/2017 et 2017/2020 pour faire la rétrospective de leurs actions.

En remontant un peu le temps, Samuel MADEUX, référent, indique qu'il avait participé au CMJ qui à l'époque avait été créé pendant un mandat d'André BOUTTEAUD avec comme tuteurs Michel RIGAUDEAU et Patrice HELK qui fût une expérience enrichissante.

C'est tout naturellement qu'en 2014, le conseil municipal le suit pour développer cette initiative au sein de notre commune.

André BOUTTEAUD, maire honoraire, avait laissé un message qui a été lu à l'assemble, félicitant les jeunes élus de leur engagement pour le territoire.

La présentation Power Point, retraçant les actions menées pendant ces 2 mandats, dont le second a été riche en évènements, a été appréciée. Concluant cette présentation, le référent s'est exprimé :

« Ce bilan est pour moi une réussite car nous avons pu initier les jeunes dans des projets divers et variés aussi bien festifs (*les soirées dansantes*), sportifs (*city stade, parcours pédestre*). Cela a permis de montrer aux jeunes toutes les contraintes (*lourdeur administrative, finances,...*) qui sont engagées lors de la création et réalisation d'un projet. J'espère avoir pu contribuer à leur épanouissement et que des vocations naitront dans les prochaines années pour nous succéder au sein de la municipalité. Encore merci à tous les membres (*Marie Véronique, Suzette, Lydia, Aline, Nicolas, Guillaume, Gael et Pascal*) qui ont toujours répondu présents. »

Enfin, il était tout naturel de remercier une personne qui s'est beaucoup investie au conseil municipal et dans le CMJ : **SUZETTE**.

Les jeunes élus ont tenu à lui offrir une carte de remerciements ainsi que 2 cadeaux :

- un puzzle personnalisé avec la photo des élus 2017 – 2020
- un coussin personnalisé avec la photo des élus 2015 – 2017



Pour conclure, c'est journée bilan nous avons inauguré le parcours RANDOLAND, initiative des jeunes élus en partenariat avec la commune, le département et la CDC AUNIS SUD.



Le parcours de balades ludiques a été inauguré

LA DEVISE

Le projet Randoland est à l'initiative du conseil municipal des jeunes. Le premier parcours a été inauguré, samedi 15 février.

Le premier parcours de Randoland va permettre de découvrir La Devise centre bourg historique. Ce jeu de piste, sous forme d'enquête, est adapté à tous les âges. Avant son inauguration, Elise Cateau, jeune maire du CMJ, a indiqué qu'elle avait « passé une année inoubliable. C'est vraiment quelque chose que je n'oublierai jamais ».

Soutenu par le Département et la CDC

Le premier conseil municipal des jeunes a été initié par l'ancien maire, André Boutteaud, en 1996. Samuel Madeux, actuel conseiller municipal en charge du CMJ en faisait partie. « Pour moi, cela a été une expérience très enrichissante. C'est pour ça que j'ai intégré l'équipe de Pascal (Tardy) en 2014. Aujourd'hui,



Le jeune maire, Elise Cateau, a coupé le ruban tricolore pour inaugurer le parcours Randoland (© O.H.)

je pense qu'on peut s'en féliciter. C'est une belle initiative ».

Le projet Randoland a permis aux jeunes conseillers de se rendre compte des contraintes pour monter un tel projet. Ils ont dû démarcher de nombreux partenaires pour boucler le budget.

Ce projet, d'un coût de 540 €, a été subventionné à hauteur de 162 € par le Conseil départemental, et 216 € par la communauté de communes Aunis sud, dans le cadre de la Bourse initiative jeunes.

La présentation de Randoland avait été faite le 21 septembre dernier, dans le cadre des Journées du patrimoine. Le parcours définitif sera distribué à l'Office de tourisme et à la CDC Aunis sud.

Il est à noter que 250 maquettes ont été offertes par l'entreprise prestataire du jeu de piste.

Rappelons que jeunes et moins jeunes doivent trouver une phrase magique, en répondant à différentes questions.

Odette Huët

La nouvelle équipe ●●●●●●●●●●

Début juillet 2020, le conseil municipal a souhaité lancer un appel à candidatures pour élire les nouveaux conseillers municipaux jeunes pour la mandature novembre 2020 - février 2023.

Un courrier a été adressé à **39 jeunes nés entre 2009 et 2011**, vivant sur notre commune ou fréquentant notre école primaire.

À la date limite du 25 août, 6 jeunes avaient candidaté. Estimant que le nombre était insuffisant, la commission a délégué Lydia et Samuel pour se rendre en classe de CM1-CM2 le vendredi 25 septembre, avec l'accord de Karelle, la directrice, pour présenter les attentes et les actions d'un CMJ.

Nous avons pu capté l'attention de 5 nouveaux candidats portant ainsi le **nombre de candidatures à 11** :



Louna BAS
11 ans



Eléa DAVERAT
10 ans



Lucas FRITSCH
11 ans



Julien GENDRAUD
9 ans



Sélène NAEGELY
9 ans



Clément NICE
10 ans



Anais PFAUWADEL
11 ans



Elise PRADERE
10 ans



Lilou SCHEID
10 ans



Enzo SCHMITT
9 ans



Blanche THOMAS
10 ans

Ensuite, chacun des 11 candidats a été convié à une séance de travail le 17 octobre (*Salle des fêtes de Vandré*) pour recueillir leurs idées et préparer les élections du 14 novembre.

Les idées retenues, parmi plusieurs thématiques, sont les suivantes :

ENVIRONNEMENT

- Ramasser les déchets dans la nature,
- Intervenir en classe pour parler de la biodiversité.

AMENAGEMENT

- Mettre des toilettes au city stade,
- Changer la signalétique du parcours Randoland,
- Installer des tables de ping-pong à l'aire de jeux,
- Sécuriser le city stade du lac (pare-ballons) ?

SPORTS ET LOISIRS

- Faire un skate parc à Chervettes,
- Lâcher du poisson au lac de l'Obrée et de la Grève,
- Créer une association de pêche pour les enfants.

CULTURE ET ANIMATION

- Faire un marché de Noël avec l'école,
- Organiser des soirées «samedi tout est permis»,
- Partir en voyage en Espagne,
- Mettre en place un concours des maisons fleuries.

Compte tenu de la crise sanitaire, les élections n'ont pu avoir lieu comme prévu le 14 novembre.

Toutefois, les élections ont pu être assurées **le samedi 12 décembre de 10h à 12h à la salle des fêtes de Vandré.**

Le bureau de vote a été tenu par chacun des candidats qui ont veillé au respect des étapes réglementaires pour que chaque électeur puisse voter.

À l'issue du dépouillement, les résultats suivants ont été proclamés :



Inscrits : 39		Votants : 19		Bulletins exprimés : 17	
NOM	PRÉNOM	Nombre de voix			
BAS	LOUNA	16			
DAVERAT	ELEA	17			
FRITSCH	LUCAS	15			
GENDRAUD	JULIEN	16			
NAEGELY	SELENE	17			
NICE	CLEMENT	15			
PFAUWADEL	ANAIS	16			
PRADERE	ELISE	16			
SCHEID	LILOU	17			
SCHMITT	ENZO	17			
THOMAS	BLANCHE	16			



De gauche à droite : Enzo Schmitt, Luna Bas, Lucas Fritsch, Eléa Daverat

L'élection du maire et de ses adjoints a eu lieu le jeudi 17 décembre à 18h30.

- Maire** : Lucas Fritsch
1^{er}adjoint : Eléa Daverat
2^{ème} adjoint : Louna Bas
3^{ème} adjoint : Enzo Schmitt

Budget prévisionnel 2020

Budget prévisionnel 2020 – Section de fonctionnement ●●●●●●●●●●

TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 925 534 €

Charges à caractère général	221 231 €
Charges de personnel et frais assimilés	382 200 €
Autres charges de gestion courante	79 543 €
Charges financières (<i>intérêts d'emprunts</i>)	5 500 €
Charges exceptionnelles	1 500 €
Virement à la section d'investissement	231 760 €
Opérations d'ordres (<i>amortissements</i>)	3 800 €

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 925 534 €

Atténuations de charges (<i>remboursements sur charges de personnel</i>)	7 790 €
Produits des services, domaine et ventes diverses (<i>concessions, redevances cantine et garderie, redevances d'occupation du domaine public, etc.</i>)	22 754 €
Impôts et taxes (<i>taxes foncières et d'habitation, attribution de compensation versée par la CDC Aunis Sud, fonds de péréquations, taxe additionnelle aux droits de mutation, etc.</i>)	488 090 €
Dotations, subventions et participations (<i>dotation forfaitaire, de solidarité rurale, de péréquation, fonds de compensation de la TVA, subventions CDC Aunis Sud et CAF pour accueil périscolaire, etc.</i>)	169 245 €
Autres produits de gestion courante (<i>revenus des immeubles, locations de salles, etc.</i>)	13 800 €
Produits financiers et exceptionnels	3 300 €
Excédent de fonctionnement reporté (<i>résultat 2019</i>)	220 555 €

Le saviez-vous ?

Créé par la loi de finances de 2011 et mis en place en 2012, à la suite de la suppression de la taxe professionnelle.

Le FPIC est un fond de péréquation. Des territoires sont bénéficiaires, d'autres sont contributeurs. Ce versement ou contribution est déterminé en fonction de 3 indicateurs mesurant la « richesse du territoire » :

- Le revenu par habitant, comptant pour 60%
- Potentiel Financier Agrégé, comptant pour 20%
- L'effort fiscal, comptant pour 20%

À ce jour, **le territoire AUNIS SUD est bénéficiaire du FPIC.**

Son montant est déterminé pour l'ensemble Intercommunal puis réparti entre la CDC Aunis Sud et les communes.

Montant perçu en 2019 et 2020 par la commune de La Devise :
21 671 €

Budget prévisionnel 2020 – Section d'investissement

TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 639 518 €	
Travaux églises	5 000 €
Bâtiments communaux	88 881 €
Frais d'études (<i>défense incendie et schéma d'accueil simplifié La Bastière</i>)	8 740 €
Structure de jeux école maternelle, travaux ancienne mairie de Chervettes, réfection de la couverture de la garderie et local des aînés, tondeuse, chaudière gaz secours bâtiments scolaires et mairie, ateliers, etc.	80 141 €
Voirie	123 301 €
Frais d'études desserte en réseau gaz	25 000 €
Pancartes de signalisations, éclairage public, travaux voirie	98 301 €
Centres bourgs	38 380 €
Solde de la participation communale traverses départementales de Vandré	28 380 €
Aménagements sécurité	10 000 €
Écoles	22 783 €
Travaux d'accessibilité et plafond acoustique cantine, achat de mobilier et d'équipement vidéo, etc.	22 783 €
Mairie	31 725 €
(<i>vidéoprotection, aménagement des archives, mobilier</i>)	31 725 €
Opérations financières	273 583 €
Résultat d'investissement (<i>résultat 2019</i>)	220 733 €
Remboursement d'emprunts en capital	52 000 €
Autres opérations financières	850 €
Avance pour équilibre du budget lotissement	45 000 €
(<i>opération de stock</i>)	
Participation du syndicat d'électrification sur éclairage public	10 865 €

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT : 639 518 €	
Travaux église	0 €
Bâtiments communaux	19 339 €
Subvention du Département (20 %)	1 040 €
Subventions du Département	11 481 €
Subventions de l'État	6 818 €
Voirie	25 000 €
Remboursement des frais d'études desserte en réseau gaz par un don de la blanchisserie Anett	25 000 €
Centre bourgs	0 €
Écoles	63 712 €
Subventions du Département	27 765 €
Subventions de l'État <i>(dont subvention sur travaux école maternelle réalisés en 2019)</i>	35 947 €
Mairie	6 450 €
Subventions du Département <i>(vidéoprotection)</i>	4 375 €
Subventions de l'État <i>(vidéoprotection)</i>	2 075 €
Opérations financières	461 933 €
Virement de la section de fonctionnement	231 760 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	188 173 €
Fonds de Compensation de la TVA	27 700 €
Autres opérations financières	14 300 €
Amortissements	3 800 €
Versement pour équilibre du budget lotissement <i>(opération de stock)</i>	48 419 €
Participation du syndicat d'électrification sur éclairage public	10 865 €

Équipements / Travaux voirie 2020

Chaque année, une partie du budget de la commune est investie dans l'entretien de nos voiries, l'aménagement et l'équipement de la commune.

Voiries ●●●●●●●●●●



Virage de la Davière et chemin :

Réfection de la route
Coût total : 6 204,00 €

Le bas Chiron



Chemin le Trudeau - les Rues



Réfection des routes
Coût total : 7 260,00 €

Divers programmes d'entretien sur voirie

Budget total sur la commune
historique de Vandré :

39 056,40 €

Budget total sur les communes historiques de Chervettes et
Saint-Laurent de la Barrière :

22 509,00 € + 5 359,00 € (Chervettes)

Divers travaux/aménagements : ●●●●●●●●●●



Cimetière de Saint-Laurent de la Barrière :

Enduit d'un mur du cimetière
Coût total : 750,00 €



Monument aux morts de Chervettes :

Rafraîchissement du monument aux morts
effectué par Yves HYACINTHE

Menuiserie Foyer Rural :

Réfection de deux menuiseries dans le local de l'association
Coût total : 1 195,20 €



PRL « les jardins de Vandré » :

Remplacement de candélabres
Coût total : 3 252,00 €



Image
d'illustration

Programme d'entretien annuel des haies et des fossés

Aménagement d'une salle pour le CMJ (Saint-Laurent de la Barrière)

La municipalité a souhaité mettre à disposition du Conseil Municipal Jeunes une salle pour ses réunions.

Cette salle se trouve à l'étage de la mairie de Saint-Laurent de la Barrière. Celle-ci a été rénovée par les agents de la commune.



Nouveau panneau de signalisation de la randonnée « rando'Land » :

Installation de 15 panneaux indiquant la randonnée
Coût total : 330,00 €

Divers programmes d'entretien des locaux :

Travaux de mise en eau chaude :

Sanitaire de l'école
Coût total : 1 942,80 €

Remplacement du chauffe-eau de la cantine
Coût total : 986,40 €



École maternelle :

Installation d'une structure de jeux

Coût total : 10 788,60 €

Répartition du coût global :

Subvention du conseil départemental :	2 700,00 €
DETR :	2 250,00 €
Reste à charge communal :	5 838,60 €

Restaurant scolaire :

Achats de table de cantine pour les maternelles

Coût d'achat : 603,22 €



Image d'illustration



Image d'illustration

École, classe GS/CP :

Achats de tables et de chaises + un vidéo projecteur

Coût d'achat : 3 399,76 €

Parc informatique de la mairie :

Rajout de mémoire + mise à niveau d'un ordinateur

Coût d'achat : 498,00 €

Achat d'un poste informatique

Coût d'achat : 1 134,00 €



Image d'illustration



Achat d'un tracteur tondeuse

Coût d'achat : 19 764 €

Désinfection des bâtiments communaux

*Nébulisation de l'école, la mairie et la bibliothèque.
(dispersion d'un liquide enfler gouttelettes)*



Cérémonies et fête municipale

Les restrictions gouvernementales liées à la crise sanitaire de la Covid 19 ont contraint l'équipe municipale à commémorer les différentes cérémonies dans l'intimité et à annuler son traditionnel repas pour les aînés de la commune de La Devisse.

Les cérémonies ●●●●●●●●●●

Malgré la crise sanitaire, les commémorations du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918 ont été maintenues en comité restreint et dans le respect des gestes barrières.

En effet, que ce soit à Chervettes, Saint-Laurent de la Barrière ou à Vandré la cérémonie a consisté en un dépôt de gerbe effectué par Pascal Tardy (*Maire de La Devisse*), ou un de ses adjoints, en compagnie du porte-drapeau M. Renaud.



La distribution de colis ●●●●●●●●●●

Ne pouvant organiser le repas annuel en faveur des aînés de la commune, l'équipe municipale a tenu malgré tout à leur porter attention.

Action symbolisée par la distribution de colis gourmands.



104 colis ont ainsi été distribués.



De plus, lors des confinements, l'équipe municipale a tenu à prendre régulièrement des nouvelles de nos aînés par le biais d'appel téléphonique.

Clin d'œil

Un départ à la retraite bien mérité !!! ●●●●●●●●●●

André Bréchoire est arrivé au service technique de Vandré en avril 1996, Soit 25 ans de service, M. Boutteaud, Maire de l'époque l'avait alors recruté.

André est une personne exceptionnelle à tous points de vue, très impliqué dans son travail et pour les citoyens, une vie personnelle, comme beaucoup d'entre nous, compliquée, mais il a toujours su relever la tête, la chance il n'en a pas eu beaucoup mais il ne se plaignait jamais.

Sa patience, l'envie de bien faire, le caractérise.

Il venait travailler avec le sourire et l'esprit du service chaque jour.

Si il n'y a pas de personnes irremplaçables, André fait partie des gens très difficiles à remplacer !

André, ta bonne humeur et ton courage, vont nous manquer.

Au nom de la devise je te souhaite une agréable retraite avec ton épouse Mounia et tes enfants.

Respect et merci André.

Pascal Tardy



Les nouveaux agents ●●●●●●●●●●



Stéphanie Nicolas

Responsable Ressources Humaines,
Responsable du service scolaire et périscolaire
et Responsable administratif

Christelle Scheldeman

Directrice de l'accueil collectif de mineurs
sur les temps périscolaires
(garderie matin et soir, pause méridienne)



Mélodie Roy-Valegeas

Animatrice de l'accueil collectif de mineurs
sur les temps périscolaires
(garderie matin et soir, pause méridienne)



Dossier spécial :

Fin 2018, le département adopte le Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles (*SDENS*) pour la période 2019-2029. Cette politique est financée par la taxe d'aménagement et l'écotaxe sur le territoire de l'île de Ré.

- 130 sites ont été identifiés par le département d'un point de vue de leur richesse naturelle et paysagère.
- 50 de ces sites sont devenus actifs dès 2019 dont les 14 anciens Pôles Nature.
- 80 autres sites ont vocation à intégrer progressivement le réseau des E.N.S. à moyen et long terme.

C'est en 2018 que le département identifie les Bois de la Bastière comme site candidat pour intégrer le Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles.

Un peu d'histoire

Depuis 1963, les terres et les bois de la Bastière, propriété du Curé de la BRUNIÈRE, sont loués sous un Bail de carrière. A son décès, le propriétaire fait don de ses biens à la communauté « Les Pères de la Plaine ».

En 2007, les bois sont classés « protégés » par le Conseil Général de l'époque suite au projet d'enfouissement dans ces mêmes bois par la société NICOLIN.

Lorsque « Les Pères de la Plaine » mettent en vente, le Conseil Général utilise son droit de préemption mais donne priorité aux communes de St Laurent de la Barrière, Genouillé et Annezay pour acquérir les biens avec une subvention, à condition que la gestion soit confiée à un organisme habilité.

St Laurent et Genouillé créent leur propre syndicat de gestion de leur bois.

En 2013, ces deux communes demandent auprès de l'ONF (*Office National des Forêts*) l'application du Régime Forestier sur ce site. La commune d'Annezay quant à elle n'a pas souhaité faire gérer sa partie de bois par un organisme habilité.

En juin 2015, la préfecture valide la demande de Régime Forestier et la location des bois par les deux communes se poursuit.

En 2020, suite à l'adoption du Schéma Départemental des E.N.S, un syndicat de gestion des Bois de la Bastière, commun aux communes de La Devisse et Genouillé est créé prenant en compte cette dimension « Espace Naturel Sensible ».



Environnement, quoi de neuf ?

Pourquoi nous intéressons-nous particulièrement à cet espace ?

Les communes de La Devise et Genouillé ont la volonté de valoriser notre patrimoine et la richesse de notre territoire.

En effet, la liste des projets est longue et nous pouvons imaginer



- Un lieu de balade (à pied, en VTT, à cheval) dans un environnement agréable et de qualité.
- Un lieu d'éducation à l'environnement à destination de nos jeunes et plus particulièrement nos deux écoles primaires de Vandré et Genouillé.
- Un lieu pour des activités associatives ou des manifestations sportives.
- Un lieu pour des activités de tourisme, d'écotourisme.
- Un lieu de loisirs basé sur la découverte du patrimoine naturel.
- ...

Les conditions sanitaires de 2020 n'ont pas permis à la commission départementale de se réunir en fin d'année pour statuer sur la candidature de notre site à être classé actif. Ainsi elle ne peut prétendre aux subventions permettant la gestion et la création d'aménagements sur ce site.

Nous avons cependant bon espoir qu'elle puisse se réunir début 2021.

Les projets ne manquent pas, d'autant plus que le département a identifié un autre site de notre territoire, proche des Bois de la Bastière, qui est également candidat à devenir site sensible.

Notre territoire est riche, mettons-le en valeur, préservons-le !

École de La Devise

Effectifs / Équipe enseignante : ●●●●●●●●●●

Pour l'année scolaire 2020/2021, l'école de La Devise accueille 96 élèves sur les quatre classes. On compte actuellement :

23 PS-MS : Elise BOULAIGRE et Nelly TARDY (ATSEM)

21 GS-CP : Sandra PRONO

26 CE1-CE2 : Muriel FERRY

26 CM1-CM2 : Karelle ROBIN (directrice) et Olivier CAILLAUD



Pédagogie scolaire : ●●●●●●●●●●

Cette année 2020, très particulière, ne nous a pas permis de réaliser nos sorties scolaires, ou autres activités prévues. Néanmoins, en juin, les élèves de CM ont pu être récompensés pour leur participation au concours de dessin organisé par la Fédération des donneurs de sang bénévoles, ceci après un travail sur ce qu'est : Donner son sang.



Remise des récompenses par la municipalité et les bénévoles des donneurs de sang

L'école continue son travail sur l'éducation à l'environnement et au développement durable et a obtenu en 2020 le label E3D.



Parmi les projets pour cette année scolaire, la classe de CM a démarré une correspondance avec une école espagnole.

Le but de cette correspondance est de connaître et échanger des informations sur les traditions, la culture et les coutumes entre les deux villages, de développer les compétences de communication orale et écrite des élèves, et de les sensibiliser à la connaissance d'autres cultures et pays.

Des échanges de courriers postaux et électroniques sont prévus tout au long de l'année.

Ainsi, les élèves se feront de nouveaux amis grâce aux nouvelles technologies.



Conseil d'école : ●●●●●●●●●●

Les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école ont lieu le 9 octobre 2020.

Ont été élus :

Titulaires : Julien Amrani
Maxime Simonnet
Béatrice Le Prévost
Virginie Costerg

Suppléants : Alexandra Rouard Jimenez
Jean-Baptiste Chicot



Communauté de Communes Aunis Sud

Comme vous le savez, j'ai pris des nouvelles fonctions aux bâtiments et aux services techniques de la CDC.

Je salue l'accueil qui m'a été réservé par les responsables des services et je pense surtout à François Percot, pour qui le travail en partenariat est un plaisir au quotidien.

Nous avons beaucoup de gros projets sur notre territoire Aunis Sud (32 000 habitants) et dont tous pourront bénéficier.

Les services techniques de la Communauté de Communes sont situés à Aigrefeuille. Ce service est comme une entreprise. Il est présent 7 jours sur 7 pour répondre aux attentes de la population qui utilise notamment tous les équipements sportifs et les infrastructures.

Les différentes missions :

260 000 m² de fauchage mécanique,

130 000 m² de tonte,

26 350 m² de bâtiments en entretien,

6 400 m² de fauchage manuel,

9 zones d'activités etc...

Les services techniques sont représentés par une équipe de femmes et d'hommes gérée avec passion par Christophe Ballanger.

Je ne vous ai jamais caché ma vision sur la CDC qui sert tout le territoire et ce petit message n'est qu'un échantillon. J'aurai plaisir à vous faire découvrir cet EPCI (*Établissement Public de Coopération Intercommunale*) au fil des mois.

Je n'oublie pas le chef d'orchestre. Merci Jean. Je terminerai par une vérité :

« Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin. »

Pascal Tardy



Les élus de La Devise au sein des commissions intercommunales : ●●●●●●●●●●



Ces groupes de travail thématiques sont chargés d'élaborer les dossiers liés à un domaine de compétence particulier et de formuler des propositions avant qu'elles ne soient transmises au Bureau et discutées en Conseil.

Placées sous l'autorité des Vice-Présidents, elles sont au nombre de 15 pour le mandat 2020-2026.



Commission d'appel d'offres & commission permanente des marchés

Pascal Tardy (*titulaire*)



Commission extracommunautaire tourisme

Lydia Beretti



Commission extracommunautaire équipements, bâtiments, voiries

Pascal Tardy



Commission extracommunautaire environnement

Sylvain Bas



Commission extracommunautaire enfance jeunesse famille

Isabelle Decourt



Commission extracommunautaire aménagement des terrains familiaux

Pascal Tardy et Samuel Madeux



Commission extracommunautaire culture

Guillaume Dampuré



Commission extracommunautaire planification et urbanisme

Amandine Sivadier



Commission extracommunautaire finances

Pascal Tardy



Commission extracommunautaire sport
Samuel Madeux



Commission extracommunautaire développement social
Amandine Sivadier



Commission extracommunautaire mutualisation
Pascal Tardy



Conseil d'administration du CIAS
Isabelle Decourt



Commission intercommunale des impôts directs
Louisette Champoudry



Comité syndical du SYMBO
Louis Boutteaud (*titulaire*)



Comité syndical de l'établissement public territorial du bassin de la Charente
Pascal Tardy (*titulaire*)



Comité syndical du syndicat mixte eau 17
Sylvain Bas (*suppléant*)



Comité Syndical du Syndicat Mixte Charente Aval (SMCA)
Richard Dubois

Nouveaux commerces de La Devise

L'addict ●●●●●●●●●●



Ouverture :


Le lundi mercredi jeudi et dimanche : 11h30 à 14h
et de 18h30 à 22h30

Le vendredi et samedi : de 11h30 à 14h et de
18h30 à 23h

Fermé le mardi

Les Flammekueches d'Hélène ●●●●●●●●●●

Présent tous les jeudis des semaines impaires, à
Chervettes, place du prieuré.

 : 06.15.22.56.04



TRADITIONNELLES FLAMMEKUECHES		ALSACIENNES CUITES AU FEU	
LES CLASSIQUES :			
LA TRADITIONNELLE :	6.90€		
(CRÈME, LARDONS, OIGNONS)			
LA GRATINÉE :	7.20€		
(CRÈME, LARDONS, OIGNONS, GRUYÈRE)			
LA CHAMPIGNON :	8.00€		
(CRÈME CHAMPIGNON, LARDONS, OIGNONS, CHAMPIGNONS)			
LA CHAMPIGNON GRATINÉE :	8.30€		
(CRÈME CHAMPIGNON, LARDONS, OIGNONS, CHAMPIGNONS, GRUYÈRE)			
LA MUNSTER :	8.00€		
(CRÈME, LARDONS, OIGNONS, MUNSTER)			
LA CHÈVRE MIEL :	8.00€		
(CRÈME, LARDONS, OIGNONS, CHEVRE, MIEL)			
LES SPÉCIALES :			
LA PERSILLÉE :	8.00€		
(CRÈME AILLÉE, LARDONS, OIGNONS, PERSIL)			
LA SAUMON :	8.50€		
(CRÈME, OIGNONS, SAUMON FUMÉ)			
LA COULOMMIERS :	8.50€		
(CRÈME, LARDONS, OIGNONS, COULOMMIERS)			
LA 3 FROMAGES :	8.50€		
(CRÈME, OIGNONS, GRUYÈRE, MUNSTER, CHEVRE)			
LA WELCHE :	8.50€		
(CRÈME, OIGNONS, TRANCHES DE LARD, COMTE)			
LA MENSUELLE :	8.50€		
(SUIVANT LA SAISON OU NOTRE HUMEUR)			
*toutes nos tartes peuvent être faites sans lardons ou oignons			
A COMMANDER POUR :			
LES SUCRÉES :			
LA POMME :	7.00€		
(CRÈME SUCRÉE, POMMES, CANNELLE)			
LA BANANE :	8.00€		
(CRÈME SUCRÉE, BANANES, CHOCOLAT FONDU)			
LA POIRE :	8.00€		
(CRÈME SUCRÉE, POIRES, CHOCOLAT FONDU)			
LES SPÉCIALITÉS GOURMANDES :			
- MINI KOUGELHOPF SUCRÉ OU SALÉ à 3€ OU 10€ les 4			
- BRETZEL SALEE à 1€ OU 4€ les 5			
- BRETZEL GRATINÉE à 1.20€ OU 5€ les 5			
- BRETZEL SURPRISE (6 pers.) à 28€			
- STREUSSEL (6 pers.) à 10€			
- KOUELHOFF SUCRE OU SALE (15 parts) à 18€			
PAIEMENT EN ESPÈCES OU EN CHÈQUES			

Vie associative

Les associations de chasse ●●●●●●●●●●

Chervettes :

Le bureau se compose comme suit :



Président :	Bruno Chaigneau
Vice président :	Pascal Barrillot
Secrétaire :	Jean-Raymond Barbin
Trésorier :	Jean-Marie Lesne
Administrateur :	Daniel Rousseau Bernard Braudeau Jean-Claude Bonnamy

Vandré :

L'association communale de chasse agréée de Vandré compte 50 adhérents pour la saison 2020-2021.



L'ACCA continue d'assurer sur son territoire le développement du gibier et de la faune sauvage avec la mise en place d'un plan de gestion faisans, lièvres et grands gibiers. Elle a pour but d'effectuer la régulation des espèces nuisibles sur la commune et d'apporter la contribution des chasseurs à la conservation des habitats naturels de la faune et de la flore en implantant haies champêtres et jachères.



**Le Président
Benjamin GOUSSEAU**



Saint-Laurent de la Barrière :

Une première édition réussie !!!

L'association a fait un dîner dansant le 7 Mars 2020 à la salle des fêtes de Vandré où se sont réunis 130 personnes dont 30 musiciens de l'association musicale de l'Espérance de Boisse sur scène qui ont mis une belle ambiance avant la Covid 19.



L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 11 juillet 2020 à la salle de la mairie de St Laurent de la Barrière. 23 chasseurs avaient une carte de sociétaire sur notre territoire. Les prélèvements sont les suivants :

21 faisans	20 perdrix rouges
18 perdrix grises	28 lièvres
10 cailles	6 palombes
0 bécasse	1 Tourterelle
5 bécassines	6 battues de chevreuils ont eu lieu

Président :	Nicolas Viacroze
Vice président :	Cyrille Pierrot
Secrétaire :	Tanguy Grellier
Secrétaire adjoint :	Gérard Seguin
Trésorier :	Bernard Braudeau
Trésorier adjoint :	Georges Magny

Nous vous donnons rendez-vous le 21 mars 2021 pour notre dîner dansant à la salle des fêtes de Vandré-La Devise.

2020 ! Malgré une année difficile et complexe à gérer, les activités au sein de la bibliothèque ont encore rempli leur objectif, à savoir : comment et quand reprendre les loisirs ?

Dans un premier temps, la bibliothèque a fonctionné quelques samedis de mai à juillet, en « drive » et à partir de septembre 2020 (avec précautions sanitaires d'usage) : réouverture de ses portes, ainsi que reprise des « ateliers lecture ».

Nos activités au cours de cette année :

La nuit de la lecture avec « escape game », le 18 janvier.

Geoffroy de PENNART, illustrateur-graphiste auteur de livres pour la jeunesse, nous a rendu visite le 22 janvier, pour présenter quelques-uns de ses ouvrages et animer un atelier dessin autour du thème du loup.



Le réseau des bibliothèques Aunis Sud a prévu un « prix des lecteurs » sur la période du 1^{er} mars au 1^{er} décembre. Le choix s'est porté sur 5 livres avec vote du préféré ; le résultat de ce vote aura lieu en janvier 2021.

Les Journées du Patrimoine ont eu lieu, mais uniquement au Musée.

La « Ronde des Histoires » s'est déroulée le 24 septembre,

Puis le spectacle des « Chapitreries des Petits » le 9 octobre.



Tout au long de l'année, un achat régulier de livres est réalisé, aussi bien pour les « adultes » que pour la « jeunesse ».

Rappel : la bibliothèque est ouverte les mardis de 15h30 à 17h, mercredis de 14h à 15h et les samedis de 10h30 à 12h dont les permanences sont relayées par des bénévoles, afin de vous recevoir et vous guider dans les meilleures conditions. Le prêt des livres est gratuit ! N'hésitez pas à vous inscrire.

La visite du musée est toujours possible sur demande auprès de Mr BOUTTEAU ou à la mairie.

Club de l'amitié ●●●●●●●●●●

Présidente :	Evelyne Baudouin
Secrétaire :	Nadine Rangin
Secrétaire adjoint :	Diane Caffet
Trésorier :	Arlette Savignat
Trésorier adjoint :	Francis Neaud
Membres :	Caroline Amélineau/Tourneur Eliette Boucard Marcelle Breton Gérard Charron Liliane Charron Raymonde Devilliers Dominique Loiseau Dominique Magnin Yolande Nouveau Catherine Wersinger

Manifestations 2020 :

- 12 janvier : Théâtre troupe St Loup
- 25 janvier : Belote
- 08 février : Assemblée Générale et repas
- 23 février : Théâtre Clair de Lune

Face à une situation inconnue, telle que la pandémie, qui perdure, le conseil d'administration s'est interrogé quant au maintien des activités prévues à l'agenda 2020. Les annulations ont été décidées à très grand regret, suite au confinement du mois de mars.

Pour tous les foyers, ce fut des moments d'épreuves, de souffrances, d'isolement et particulièrement pour les personnes âgées adhérentes ou non à notre club.

Plus de rencontres à notre salle le jeudi, plus de chorale le lundi, mais il faut garder ce lien social et affectif par des appels téléphoniques, des gestes de solidarité les uns envers les autres, tout en respectant les gestes barrières, mais surtout ne laisser personne dans l'oubli, l'abandon ou l'indifférence, sociétaire ou pas, de notre club.

Le conseil d'administration reste à votre écoute en cas de besoin pendant cette période anxiogène.

La présidente
Evelyne Baudouin



Comité Associatif La Devise ●●●●●●●●●●

Le C.A.L.D organise diverses animations tout au long de l'année, dont :

- Tous les deux ans la Fête du Pain
- La fête de l'été
- Loto
- Etc....

Présidente : Glousieau Aurélie

Secrétaire : Draï Rebecca

Trésorier : Draï Michael

Membres : Amélineau/Tourneur Caroline,
Touzeau Jonathan

Nous sommes à votre disposition pour toute demande ou toute idée de manifestation future ou pour devenir bénévole.

Adresse mail : rebeccadan@hotmail.fr

Téléphone : 06.71.34.35.70 ou 06.60.46.41.83



EAPV ●●●●●●●●●●

En cette année 2020, compte tenu de la situation sanitaire, l'association n'a pu ouvrir l'étang de la grève afin d'y organiser des manifestations (*48h carpe*).

Pour des raisons personnelles, le 19 octobre, Ludovic PASCAUD, le président de l'association a remis sa lettre de démission à la mairie.

Il était donc nécessaire d'organiser une assemblée générale électorale qui devait avoir lieu le 19 novembre. Elle sera reportée au début de l'année 2021.

Nous ne manquerons pas de distribuer des flyers à l'ensemble de la population pour les inviter à cette réunion.

L'association est à la recherche de bénévoles pour intégrer le bureau et le conseil d'administration. Si vous êtes intéressés, vous pouvez déjà faire acte de candidature auprès **de la mairie**.



Suite à l'Assemblée Générale du 22 novembre 2019, la composition du bureau a été modifiée. Mme Dominique Loiseau ne souhaitant plus continuer le poste de Trésorière, celle-ci a été remplacée par Mme Michelle Cattin.

Il serait souhaitable que des personnes de bonne volonté avec leurs idées et leur dynamisme nous rejoignent afin que nous puissions continuer les activités en place et les animations. Chacune et chacun seront les bienvenus.

Après un bon départ, (Rando des vendanges, Soirées « sucré-salé », Téléthon, Réveillon 2020), les activités et les animations se sont arrêtées, en raison du virus. Le loto prévu le 14 mars ainsi que le Parcours du Coeur prévu en avril n'ont malheureusement pas pu avoir lieu.

Depuis octobre les activités ont repris, timidement, et nous souhaitons tous que les progrès de la science fassent que l'année 2021 soit plus sereine, que nous puissions retrouver tous ces bons moments que nous apprécierons certainement beaucoup plus.

L'ensemble du Bureau vous souhaite une bonne année 2021 faite de joie et bonheur ainsi qu'une bonne santé.

-
- Présidente : Christiane Biron
- Secrétaire : Dominique Renolleau
- Trésorier : Michelle Cattin
- Membres : Deffromont Daniel
Cattin Jean Claude
Clément Gérard
Loiseau Dominique
Diane Caffet
François Biron

Foyer Rural de Vandré

ATELIERS COUTURE
Pour adultes

Animés par Sandrine

Tous les jeudis de 18H00 à 20H00
(hors vacances scolaires)

*Inscriptions obligatoires
(Places limitées)*

*Début des ateliers
jeudi 1er octobre à 18H00*

enseignements au 06.18.93.85.03 et au 06.70.77.64.

This work is licensed under a Creative Commons Attribution-ShareAlike 3.0 Unported License. It makes use of the works of Mateus Machado Luna.

COURS D'ANGLAIS
animé par Clare

Le mercredi de 19 h. à 20 h 15 à la
salle du foyer rural de Vandré. Cours
en petit groupe

Inscriptions au 06 18 93 85 03

Foyer Rural de Vandré
Activités pour l'année 2020/2021

(Sous réserve des conditions sanitaires)

Zumba adultes

Lundi à 19h à
partir du
05/10/2020

Gymnastique

Mercredi de 18h15 /
19h15
À partir du 07/10/2020

Anglais

Les cours
débuteront le
mercredi
07/10/2020 à
19h

Art floral

1^{er} atelier
05/10/2020 17h30
et 19h15

Atelier peinture

Mardi de 15h30 à 17h30
1^{er} cours 06/10/2020

Loisirs créatifs

(enfants)

Mercredi de 10 h
à 12h

Loisirs créatifs

(adultes)

1 cours par mois 1^{er} cours
le 22/09/2020

Sophrologie

Lundi 05/10/2020
19h/20h

Carte du foyer rural :

- Adulte : 17 €
- Enfants : 14 €

Pour tous renseignements :

- Christiane : 05.46.68.58.41 ou 06.18.93.85.03
- Michelle : 06.50.41.46.71
- Mail : foyerruralvandre@gmail.com

New Braza ●●●●●●●●●●

Le New Braza a été fondé en 2013 et constitué en association en 2016 par le président Aurick MADEUX. C'est un groupe d'une dizaine de musiciens amateurs de Surgères et ses alentours. Le projet d'un festival est né en 2019 et devait se réaliser durant l'été 2020. Cependant, avec la crise actuelle, celui-ci est reporté au 3 juillet 2021 (*sauf imprévu*).

Cette année, seulement deux concerts ont pu être faits durant des fêtes privées, puisque les concerts publics ne pouvaient avoir lieu.

Nos sponsors ont continué à nous soutenir durant cette année, pour que nos projets puissent voir le jour. Nous les remercions.

Cordialement.

Le président.
Aurick MADEUX



SAISON 2019/2020 :

Après un début de saison où nous n'avons pas pu jouer de matchs à cause des conditions météorologiques ; la crise sanitaire est venue stopper l'ensemble de la compétition pour la fin de saison. Les jeunes occupant le terrain les samedis matins ont également été concernés.

SAISON 2020/2021 :

Suite à la réunion du 04 septembre 2020, ci-dessous la composition du bureau de l'association :

Président :	Patrick BERETTI
Secrétaire :	Caroline AMELINEAU
Secrétaire adjoint :	Jean Claude BONNAMY
Trésorier :	Michèle MADEUX
Trésorier adjoint :	Pascal ALBERT

Il faut noter les démissions de Joël METEREAU, Christian NIVOIS et Pierrette ETOURNAUD.

Au vu de la délibération du conseil d'administration de l'association du 4 septembre 2020, l'association n'utilisera pas le stade les vendredis soir en foot loisirs pour la saison 2020/2021 par manque d'effectifs.

Le club de Nachamps, engagé en championnat de 4^{ème} division de district ne dispose pas d'éclairage et recherchait un terrain pour faire leurs entrainements en période hivernale.



C'est ainsi qu'en accord avec le club et la municipalité, il a été décidé lors du conseil municipal du 05 novembre de signer une convention avec le club les autorisant à utiliser le terrain pour leurs entrainements **du mercredi et du vendredi soir** sur la période octobre 2020 - fin avril 2021 moyennant la somme de **60 €** par mois. Cette somme sera payée à la municipalité, propriétaire du terrain.

L'équipe « jeunes » du canton Aunis Football Club :

Comme la saison dernière, l'équipe U12/U13 du Canton Aunis Football Club continue de jouer le samedi matin sur notre terrain. Malheureusement, Jean Claude BONNAMY n'assume plus le traçage sur le terrain mais nous tenons à le remercier pour l'avoir fait pendant ces deux dernières années bénévolement.

Une convention a été signée entre la mairie, notre club et le club de jeunes lors du conseil municipal du 11 décembre. Considérant qu'il s'agit d'un groupement incluant des devisiens, le terrain est mis à disposition gratuitement.

Le Président,
Patrick BERETTI

Infos pratiques

Recensement ●●●●●●●●●●

En janvier et février devait se tenir l'enquête du recensement auprès d'une partie de la population.

Dans le contexte d'épidémie de Covid-19 que nous connaissons, l'Insee (*institut national de la statistique et des études économiques*) a décidé, à titre exceptionnel, d'annuler cette opération.

Les conditions ne sont en effet pas réunies pour réussir une collecte de qualité. La collecte sur le terrain de l'enquête de recensement entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants ; même si ceux-ci sont courts et limités, ils sont difficilement compatibles avec la situation sanitaire, quelle que soit son évolution d'ici à fin janvier 2021.



La prochaine enquête de recensement de la population se déroulera donc en janvier et février 2022.

Rappel : baignade interdite ●●●●●●●●●●

À travers ce message, la municipalité souhaite rappeler qu'il est interdit de se baigner dans le lac de L'Obrée et dans l'étang de la Grève par arrêté municipal.

Celui-ci n'est ni sécurisé ni surveillé, rendant compliquée l'intervention des secours.



Baignade interdite

Devisiennes et Devisiens, à vos balais et binettes ! ●●●●●●●●●●

Des trottoirs propres et dégagés dans nos bourgs et hameaux, c'est possible avec quelques efforts de chacun. Il suffit pour cela le long de nos façades et clôtures de :



- Balayer fleurs, feuilles et fruits tombés de nos propriétés sur le trottoir ou dans le caniveau en veillant à ne pas obstruer les avaloirs d'eaux pluviales et d'éliminer ces déchets dans les composteurs ou en déchetterie.
- Détruire par arrachage ou binage les mauvaises herbes et mousses sans utilisation de produits phytosanitaires ou phytopharmaceutiques proscrits.
- Tailler nos haies afin d'éviter des débordements sur la voie publique et préserver une bonne visibilité.
- Assurer un fauchage régulier, si nécessaire entre 2 passages des services municipaux, des accotements enherbés.
- Ramasser les éventuelles déjections de nos animaux.
- Ne pas oublier de rentrer nos poubelles après le passage de leur collecte.

FDGDON ●●●●●●●●●●

La Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON) est un syndicat professionnel agricole (loi 1884), elle est placée sous la tutelle technique des services décentralisés du ministère de l'agriculture.



La FDGDON participe à la surveillance biologique du territoire et assume une veille sanitaire sur les organismes classés nuisibles ou émergents.

Organisation de luttes collectives :

Rongeurs aquatiques
Chenilles défoliatrices
Plantes aquatiques
Taupes
Rongeurs commensaux (Souris et rats)
Campagnols des champs
Oiseaux

Exemple : Ragondins et rats musqués

Leur pullulation représente une menace pour l'équilibre naturel de nos zones humides, tant au niveau de l'agriculture (*dégâts sur les cultures*), des infrastructures (*dégâts sur les ouvrages et berges*), de l'environnement (*destruction des frayères*) que de la santé publique (*leptospirose*).



Le piégeage

Méthode sélective utilisant des pièges cages par :

- Des brigades de piégeurs (*associations d'insertion*)
- Des piégeurs individuels affiliés aux groupements cantonaux
- Du piégeage collectif avec le soutien technique de la fédération.

TERRITOIRE ZÉRO GASPILLAGE ZÉRO DÉCHET



ORDURES MÉNAGÈRES

atteindre
165kg/hab/an
(territoire collecte)



EMBALLAGES

+30%
d'emballages
collectés.
Les collecter plus
souvent que les
ordures ménagères



BIODÉCHETS

100%
des foyers
équipés pour le
tri des biodéchets
alimentaires



DÉCHETTERIES

installer des
**espaces
de réemploi**



CYCLAB

Développer des
filières locales
de recyclage et
créer de l'**emploi**

2020 - 2026 : L'ENGAGEMENT ECONOMIE CIRCULAIRE



Porter le projet

à l'échelle
du territoire



S'engager

dans le référentiel
de l'ADEME



Mettre en place

la collecte séparée
des biodéchets
(projet TRIBIO)



Ouvrir

un lieu dédié
à l'économie
circulaire pour
tous



Accompagner

l'Écologie Industrielle
et Territoriale
(projet SOURCE)

LE TRI DES BIODÉCHETS

COMPOSTAGE



601
FOYERS ÉQUIPÉS



128
SITES DE
COMPOSTAGE
COLLECTIF

Aunis Sud
Aunis Atlantique
Vals de Saintonge

67%
soit 31 301 foyers
sont équipés d'un
composteur et
sensibilisés

En 2019
320 foyers
De 2002
à 2018
30 981 foyers

Gémozac et
Saintonge Viticole

28%
soit 1 984 foyers
sont équipés
d'un composteur
et sensibilisés

En 2019
115 foyers
De 2008
à 2018
1 869 foyers

Cœur
de Saintonge

35%
soit 2 596 foyers
sont équipés
d'un composteur
et sensibilisés

En 2019
166 foyers
De 2002
à 2018
2 430 foyers

Appel à candidature : ●●●●●●●●●●



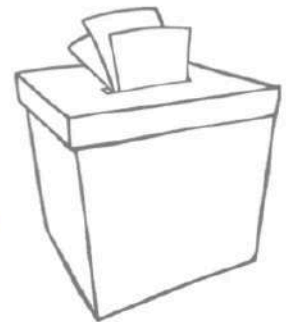
Et si vous deveniez membre bénévole issu de la société civile au
Conseil de Développement de l'Aunis ?

APPEL À CANDIDATURES
du 15/12 /2020 au 15/02 /2021



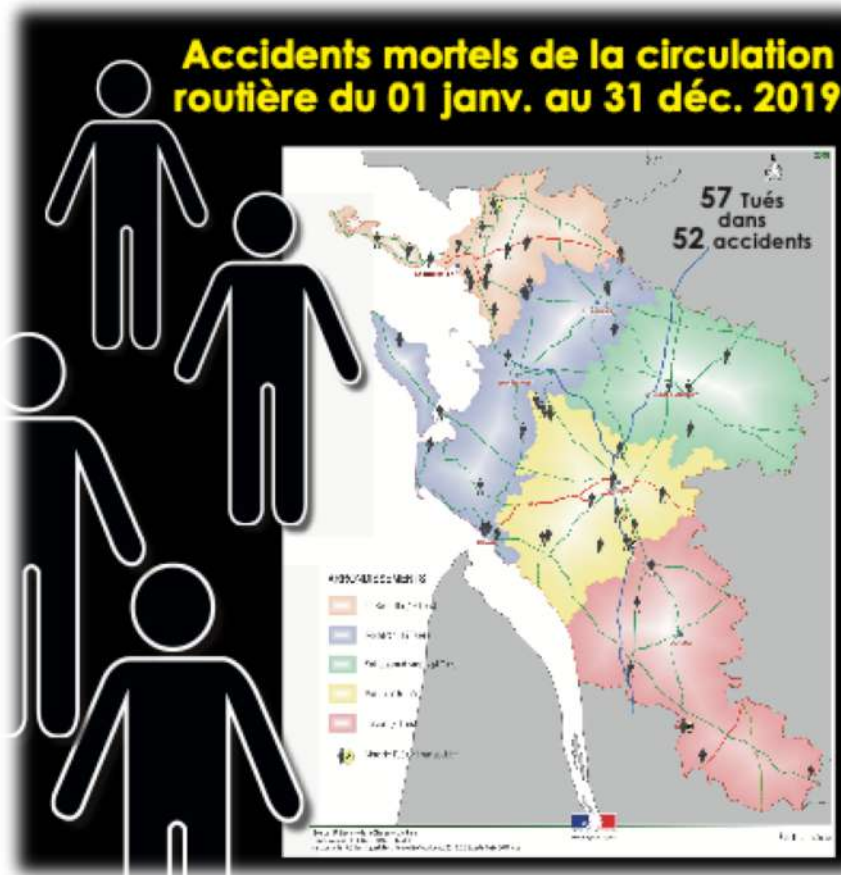
Venez apporter votre expérience
d'habitant, de professionnel ou
d'acteur associatif autour de
quatre thématiques majeures :

Bien
communiquer,
s'alimenter,
se déplacer,
habiter, en Aunis

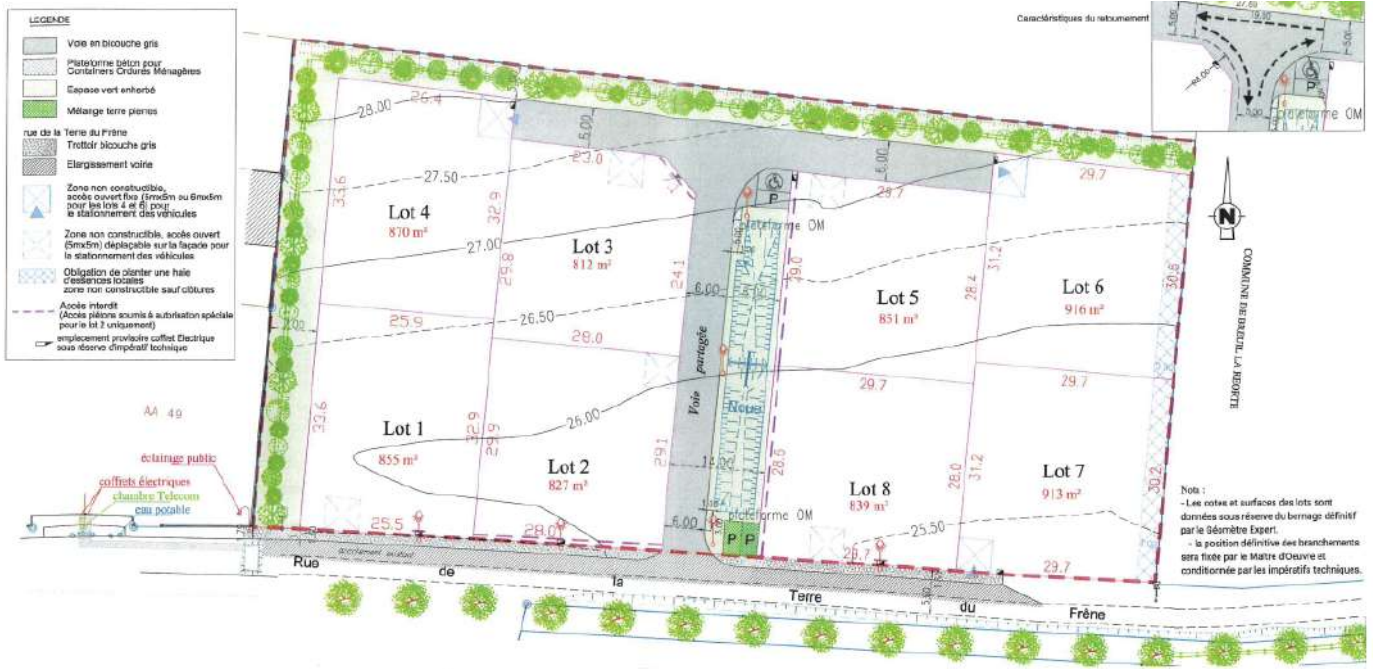


Envoyez votre candidature à l'adresse mail ci-dessous :
d.theraud@aunis-sud.fr
ou renseignez-vous au 05 17 83 41 82

Sécurité routière : ●●●●●●●●●●



Lotissement communal : ●●●●●●●●



8 Lots proposés de 850 m² environ

Le permis d'aménager est accepté ainsi que le chiffrage du coût du lotissement.

Pour tout renseignement, veuillez contacter la mairie de La Devise

au 05 46 68 84 58

Tarifs des salles des fêtes LA DEVISE

	St Laurent		Vandré	
	du 01/05 au 15/10	du 16/10 au 30/04	du 01/05 au 15/10	du 16/10 au 30/04
	commune	100 €	115 €	220 €
hors commune	150 €	165 €	400 €	520 €
week end du vendredi 16h au lundi 9h				
commune	50 €	65 €	150 €	210 €
hors commune	80 €	95 €	280 €	340 €
journée sauf V. S. D.				
commune				
hors commune				
1/2 journée sauf V.S.D.				
commune				
hors commune				
vin d'honneur				
commune	25 €	25 €	80 €	80 €
hors commune	50 €	50 €	150 €	150 €
Associations devisiennes pour manifestation générant des recettes				
commune	30 €	30 €	50 €	50 €
Location pour les associations à caractère privé				
commune	50 €	65 €	150 €	210 €
Location privée à caractère commercial				
commune	200 €	215 €	350 €	410 €
hors commune				
Location campagne électorale				
commune	50 €	65 €	90 €	150 €
Forfait nettoyage caution				
	100 €		200 €	
	500 €		500 €	

RESTAURATION SCOLAIRE

Prix du repas enfant	3,00 €
Prix du repas adulte	6,00 €

État civil



Séléna MALO 28 mai 2020 ROCHEFORT

Lucas STEPHENS DOS SANTOS 20 juin 2020 ROCHEFORT

Isabelle DECOURT
Vincent FRAPPÉ 29 février 2020 CHERVETTES

Jérôme FONTENEAU
Eléonore NOUREAU 08 août 2020 VANDRE

Frédéric PERRET
Nathalie LAVERGNE 02 août 2020 VANDRE

Samuel MADEUX
Anzeta KOUABENAN 05 septembre 2020 VANDRE

Arnaud JENNERVEIN
Christelle LHERBETTE 12 septembre 2020 VANDRE



Bernard BONTEMPS 04 janvier 2020 LA ROCHELLE

Monique FAVIER 16 mars 2020 ROCHEFORT

Claude FOUCAUD 09 avril 2020 VANDRE

Joël MANSON 08 mai 2020 VANDRE

Jean-Pierre NAUD 22 août 2020 LA ROCHELLE

Chantal FOURNEL épouse
GUYOT 12 décembre 2020 LA ROCHELLE

José MARTINEZ 14 décembre 2020 ROCHEFORT

Patrick WALLEN 15 décembre 2020 LA ROCHELLE

Roland COMTE conseiller municipal de Vandr  de **1983   2001**
d c d    Surg res
le 07 novembre 2020





En raison des conditions sanitaires la traditionnelle cérémonie des vœux n'aura pas lieu à la salle des fêtes.

Elle sera remplacée par une vidéo mise en ligne sur le site Internet et le compte Facebook de la commune

www.la-devise.fr

**La commune de La Devise
Remercie chaleureusement**



**FIERS
DE NOS
SOIGNANTS**

**Tous les soignants
de La Devise**